

BAREME D'HONORAIRES

VENTE – BAREME A COMPTER DU 1 SEPTEMBRE 2025

Honoraires de transaction APPARTEMENT / MAISON / TERRAIN :

Prix de vente	Honoraire HT	Honoraire TTC
< 85 000€	4,167€	5 000€
85 001 à 500 000€	5%	6%
500 001 à + 1 000 000€	4%	4,8%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Avis de Valeur : 300€ TTC à la charge du vendeur (non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence)

Honoraires de transaction PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX

FONDS DE COMMERCE :

Prix de vente	Honoraire HT	Honoraire TTC
< 50 000€	5 000€	6 000€
50 001 – 100 000€	8 333€	10 000€
100 001 – 1 000 000€	8,33 %	10%
Supérieur à 1 000 001€	6,67%	8%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Murs commerciaux :

Prix de vente	Honoraire HT	Honoraire TTC
Selon prix de vente	8,33%	10%

Droit au bail / Pas de porte :

Prix de vente	Honoraire HT	Honoraire TTC
Selon prix de vente	3 500€ HT + 10% du loyer annuel	4 200€ HT + 10% du loyer annuel

Estimation d'un bien professionnel ou commercial : 300€ HT.

GESTION LOCATIVE

	Honoraire HT
Rémunération sur loyer quittancé	5,5%

Visite du bien / Rédaction du bail :

Zone géographique	Tarif maximum par M ² de surface habitable
Zone très tendue	12€
Zone tendue	10€
Reste du territoire	8€

État des lieux : 3€ par M² maximum sur l'ensemble du territoire.

Assurance GLI (Garantie des Loyers Impayés) est à 2,5% sous réserve de l'acceptation du dossier.